

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dimanche 8 mars 2020

Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes

06 47 80 82 86 - kamel.amerouche@rhone.gouv.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr



Liberté
Égalité
Fraternité

COVID-19 en Auvergne-Rhône-Alpes

Point de situation - dimanche 8 mars 2020 à 15h.

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

146 cas confirmés COVID-19 en Auvergne-Rhône-Alpes, dont : 137 habitants actuellement atteints du COVID-19 dans 8 départements ; 8 personnes sont guéries (dont les 6 personnes des Contamines-Montjoie) et une personne est décédée.

• Dans l'Ain (01) :

8 personnes sont confirmées positives au COVID-19. Parmi elles, la personne nouvellement confirmée, âgée de 80 ans, est hospitalisée actuellement à Mâcon. Des investigations sont en cours par les équipes de l'ARS et de Santé publique France, pour déterminer l'éventuelle exposition de cette personne au COVID-19 et aussi identifier les personnes avec lesquelles elle aurait pu être en contact.

Trois personnes sont toujours prises en charge à l'hôpital de la Croix Rousse, service infectiologie à ce jour, leur état de santé n'aspire pas d'inquiétude. Ces trois cas sont en lien avec le cluster de Mulhouse.

Parmi les quatre autres personnes, deux sont toujours prises en charge en Suisse, un à l'hôpital de Mâcon, et une autre personne au centre hospitalier d'Annecy. A l'heure actuelle, l'état de santé de ces personnes n'est pas inquiétant.

• Dans l'Ardèche (07) :

3 personnes domiciliées en Ardèche sont confirmées positives au COVID-19, dont deux personnes sont toujours prises en charge à l'hôpital de la Croix Rousse à Lyon, dans le service des maladies infectieuses, leur état de santé à ce jour n'inspire pas d'inquiétude.

Pour la personne nouvellement confirmée, les investigations sont actuellement en cours par les équipes de l'ARS et de Santé publique France, pour identifier l'exposition éventuelle et les personnes avec lesquelles elle aurait pu être en contact.

• Dans la Drôme (26) :

16 cas confirmés dans le département, dont 15 personnes actuellement atteintes du COVID-19.

Le décès d'une habitante a été annoncé ces dernières heures. Il s'agit de la personne âgée de 89 ans, qui était hospitalisée à Marseille, en unité de réanimation.

Parmi les personnes confirmées positives COVID-19 : 12 vont bien, leur état de santé, ayant permis une prise en charge et un suivi à domicile*, par les infectiologues du centre hospitalier de Valence. Une personne est hospitalisée au centre hospitalier de Valence.

Deux autres personnes sont toujours prises en charge à l'hôpital de la Croix Rousse, dont une en unité de réanimation et l'autre dans le service des maladies infectieuses.

• Dans la Loire (42) :

6 personnes sont désormais confirmées positive au COVID-19 dans la Loire. A ce jour, elles sont toutes prises en charge au centre hospitalier universitaire de Saint-Etienne, dont deux en unité de réanimation et quatre au sein du service des maladies infectieuses.

949

CAS CONFIRMÉS
DE COVID-19
EN FRANCE

DONT 45
PERSONNES PRSES
EN CHARGE EN
RÉANIMATION,
DONT 16 DÉCÈS
AU 7 MARS A 15H.

146

PERSONNES ONT
ÉTÉ CONFIRMÉES
AU COVID-19
EN AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

DONT
11 PERSONNES
PRISES EN CHARGE
EN RÉANIMATION
ET UNE TRENTAINE
DE PATIENTS SONT
SUIVIS A DOMICILE
1 PERSONNE
EST DÉCÉDÉE
8 SONT GUÉRIES
AU 8 MARS A 15H

8

DÉPARTEMENTS
COMPTABILISENT
DES CAS
CONFIRMÉS DE
COVID-19

Parmi les personnes nouvellement confirmées, pour l'une d'entre elles, un lien avec le cluster de Mulhouse est établi, pour les autres personnes, les investigations sont actuellement en cours, par les équipes de l'ARS et de Santé publique France pour identifier une éventuelle exposition commune.

• Dans le Puy-de-Dôme (63) :

7 personnes sont désormais confirmées positives au COVID-19 dans le département.

Un couple d'une trentaine d'années, vient d'être confirmé positif au COVID-19. D'après les premières investigations menées par les équipes de l'ARS et de Santé publique France, ils auraient séjourné dans une zone où circule le virus en France. L'identification des personnes qui auraient pu être en contact avec eux, est en cours actuellement.

Les 7 personnes sont prises en charge au sein du service d'infectiologie du Centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand. Leur état de santé, à l'heure actuelle, n'inspire pas d'inquiétude.

A propos de la situation l'EHPAD La Colombe à Blanzat. Les mesures de prévention renforcées sont en toujours en vigueur. A ce jour, aucun symptôme n'a été signalé à l'ARS, pour les résidents et ni pour le personnel.

• Dans le Rhône (69) :

44 personnes domiciliées dans le Rhône sont positives au COVID-19.

Parmi elles, 6 patients sont pris en charge dans l'unité de réanimation ; 17 sont suivies à domicile*.

Parmi les patients actuellement hospitalisés en réanimation, une personne confirmée COVID-19 travaille dans le service de soins de longue durée de l'hôpital Antoine Charial, établissement rattaché aux Hospices civils de Lyon. Cette personne a, elle-même, été exposée dans le cadre d'un séjour à Mulhouse.

Ce service constitue un point de contamination commun à 4 autres patients confirmés, patients hospitalisés sur le site.

Dès identification de ce cas, des mesures fortes ont été mises en œuvre par les HCL, en lien constant avec l'Agence régionale de santé et Santé Publique France, pour accompagner les professionnels de l'unité dans la mise en place et la gestion des mesures spécifiques de prévention.

Par ailleurs, les mesures de précaution, d'ores et déjà en vigueur pour la grippe, ont été renforcées : ainsi, les visites ont été interrompues au sein de l'établissement. Comme pour la grippe, un suivi de l'état de santé des personnels et des résidents sera observé au quotidien pendant les 14 prochains jours.

• En Savoie (73) :

3 personnes confirmées positives au COVID-19. Deux patients sont toujours pris en charge au centre hospitalier de Chambéry, au service des maladies infectieuses.

• En Haute-Savoie (74) :

59 cas confirmés dans le département. Outre les 6 personnes des Contamines-Montjoie, deux autres personnes sont désormais guéries (la guérison est confirmée après deux résultats négatifs, à des tests réalisés à 48 heures d'intervalle). Ce qui porte le nombre de personnes guéries à 8.

Les personnes sont hospitalisées principalement au centre hospitalier d'Annecy et de Chambéry, dans lesquels 3 patients sont en service réanimation. Une dizaine de personnes sont suivies à domicile.

*** La prise en charge à domicile**, nécessite que :

- > le patient présente une forme bénigne de la maladie, avec peu de symptômes, comme une faible toux, un simple état de fatigue ;
- > l'acceptation d'une conduite à tenir stricte (ne pas sortir de chez soi, pendant la période indiqué par les médecins) ;
- > et les moyens matériels nécessaires à cet isolement (comme par exemple pouvoir être aidé par des proches, pour des questions logistiques, de courses par exemple).

La décision de prise en charge à domicile est régie par un protocole de soins et se fait après avis d'un médecin infectiologue et avec le consentement du patient concerné.

Pendant cette phase de démarrage, les médecins infectiologues restent référents, les médecins traitants seront associés à ce suivi ultérieurement.

PROTÉGER LES PLUS FRAGILES D'ENTRE NOUS, EN PARTICULIER LES PERSONNES ÂGÉES

Pour la très grande majorité des personnes atteintes du COVID-19, la maladie est bénigne.

Selon les données épidémiologiques actuelles, près de 8 patients sur 10 atteints du COVID-19 ne souffriront que de symptômes bénins, équivalents à une grippe. Toutefois, les personnes fragiles et notamment les personnes âgées ou celles souffrant de maladies cardio-respiratoires pourront développer une forme plus grave, pouvant nécessiter des prises en charge hospitalières soutenues, comme une prise en charge en service de réanimation.

Individuellement et collectivement, nous pouvons limiter l'impact de la maladie très efficacement en protégeant activement les plus fragiles d'entre nous et les personnes âgées, pour cela : il est recommandé d'éviter les visites, tout particulièrement des enfants de moins de 15 ans, des proches ou des personnes présentant des symptômes ou malades.

Dans les établissements de santé, les visites sont limitées à une personne par patient. Les mineurs et les personnes malades ne doivent pas rendre visite aux personnes hospitalisées, y compris en maternité.



Pour limiter la circulation du virus et se protéger, les gestes barrières restent les plus efficaces :

- se laver très régulièrement les mains,
- tousser ou éternuer dans son coude,
- se moucher avec un mouchoir à usage unique qu'il faut mettre ensuite dans une poubelle,
- éviter de se serrer la main et de se faire « la bise ».

En cas de symptômes (toux, fièvre) et si vous revenez d'une zone à risque ou d'un foyer d'infection, il est demandé de rester chez soi et d'appeler le 15. Il est demandé de ne pas se rendre chez son médecin, ni aux urgences de l'hôpital.

Un site internet d'information dédié au coronavirus est disponible :

www.gouvernement.fr/info-coronavirus



Coronavirus COVID-19

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :
0 800 130 000 (appel gratuit)

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour d'une zone touchée par le virus, composez le 15

Une plateforme téléphonique, accessible au **0800 130 000** (appel gratuit depuis un poste fixe en France, 7 jours sur 7, 24h/24) **permet d'obtenir des informations sur le Covid-19 et des conseils non médicaux** pour les voyageurs ayant été dans une zone où circule le virus ou ayant côtoyé des personnes qui y ont circulé.